



STAGE DE FOUGERE DU 18 AU 22 FEVRIER 2019

Afin de valider l'inscription de votre enfant au stage de Fougère nous vous demandons de bien vouloir remplir les documents fournis :

- Fiche d'inscription
- Fiche sanitaire de liaison
- Un chèque de 152€ (vous pouvez payer en plusieurs chèques).

La participation du club a évolué, en effet, il prend en charge les lignes d'eau, les déplacements et les encadrants. Il vous reste donc à charge la pension et l'hébergement de votre enfant ainsi que les activités éventuelles.

Merci de rapporter tous ces documents au plus tôt, avant le **mercredi 30 janvier** auprès d'un membre du bureau.

Le bureau